

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE ANITA CONTI
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 3
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/10/2017

Réuni le : 09/11/2017

Sous la présidence de : Gilles Nottebart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Bruz , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

"les amantes" " (sortie théâtre)

l'animation pédagogique est facultative, elle concerne les élèves de 1ère ES 1 et ES 3 (et 3 accompagnateurs).

- elle se déroulera le 18 janvier 2018,

- la participation financière des familles est de 8,00 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

ANIMATION PÉDAGOGIQUE 2017-2018

Titre de l'animation : Théâtre « *Les amantes* » de Elfriede Jelinek

I Description de l'animation

Professeur(s) organisateur(s) :	Isabelle Quéré
Date(s) et horaire(s) :	Mercredi 18 janvier à 20h30
Lieu :	Grand Logis
Classe(s) :	Premières ES1 et ES3
nombre d'élèves :	68
Accompagnateurs :	Trois enseignants des classes
Points du programme traités et objectifs pédagogiques :	Les élèves pourront assister à un spectacle de théâtre pour mieux saisir les enjeux de la représentation (objet d'étude «le théâtre : texte et représentation »). Le spectacle s'inscrit dans une séquence sur la prise de parole féminine sur la scène de théâtre.
Évaluation de l'action :	Cette sortie sera sur le descriptif des élèves pour l'épreuve orale de français. L'analyse du spectacle pourra être présentée lors de l'entretien.

II Projet de budget

Dépenses		Recettes	
Billet élèves (8€)	544	Familles	544
Billet 3 accompagnateurs (8€)	24	Lycée	24
TOTAL dépenses :	568,00 €	TOTAL recettes :	568,00 €
Coût par élève :	8,00 €		

Avis favorable du chef d'établissement du

Validation par le Conseil d'administration du

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement :

- 1) à signer contrats et conventions liés à ce voyage,
- 2) à accepter le principe et le versement des dons et organismes cités ci-dessus pour le voyage,
- 3) à percevoir la participation des familles,
- 4) à arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou d'annulation du voyage.